

Titre : À partir du 16 mai et jusqu'au 14 juin 2022 inclus : consultation du public sur le contrat de plan État-Région (CPER) Occitania 2021-2027 et sur les contrats de plan interrégionaux Etat – Régions (CPIER) Pyrénées, Garonne et Lot 2021/2027

À l'occasion de la préparation du contrat de plan État-Région (CPER) Occitania et des contrats de plan interrégionaux Etat – Régions (CPIER) Pyrénées, Garonne et Lot 2021/2027, le Préfet de la région Etienne GUYOT et la Présidente de la Région Carole DELGA procèdent à une consultation publique, conformément aux articles L 121-1 et suivants du code de l'environnement.

Ouverte à tous, cette consultation contribuera à améliorer l'action publique en Occitania.

Les contrats de plan Etat-Région sont des documents par lesquels l'État et les Régions s'engagent sur la programmation de projets structurants sur le territoire pour les 7 ans à venir.

Ces documents ont été soumis à évaluation environnementale, comme le prévoit l'article R 122-17 du Code de l'Environnement. Ils documents sont mis à disposition du public pour une durée de 30 jours du 16 mai au 14 juin 2022 inclus via le site internet de la préfecture de région Occitania (<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitania>) et le site internet de la Région Occitania.

Le public est invité à transmettre ses observations sur : concertation-cper-2021-27@occitania.gouv.fr

Le contrat de plan interrégional Etat – Régions (CPIER) Vallée du Lot 2021/2027

La Vallée du Lot, qui s'étend sur 3 régions et 5 départements, constitue un enjeu important d'aménagement du territoire, pour lesquels les acteurs territoriaux ont su très tôt s'organiser, autour d'objectifs communs prioritaires.

Le Plan Lot 2021/2027 a pour vocation de financer les actions de prévention et de restauration des ressources en eau, des espaces et des espèces. Des actions concourant à l'attractivité touristique du fleuve pourront également être financées, notamment la remise en navigabilité et la structuration de l'itinérance, en particulier la véloroute voie verte de la vallée du Lot.

En outre, les interventions au titre du CPIER Garonne sont complémentaires aux CPER Nouvelle-Aquitaine et Occitania 2021/2027 :

- **L'État mobilisera 20,8 M€ dont 0,8 M€ au titre du plan France Relance.**
- **Les Régions mobiliseront 10 M€, dont 6,5 M€ de la Région Occitania.**

Afin de garantir l'efficacité de la stratégie, elle s'inscrira dans une gouvernance renouvelée et dans une approche renouvelée de l'économie du projet interrégional « Vallée du Lot ». Cette volonté, portée par le Syndicat Mixte Bassin du Lot, associe l'ensemble des acteurs du Bassin et en particulier les 5 conseils départementaux, garants du développement de ce projet interrégional.